

SYNDICAT
des MEDECINS
INSPECTEURS
de SANTE
PUBLIQUE
UNION CONFEDERALE DES MEDECINS
SALARIES DE FRANCE (U.C.M.S.F.)
65 RUE D'AMSTERDAM 75008 PARIS

Paris, le 10 décembre 2009

Les délégués SMISP à la CAP

A

Madame la Directrice des ressources
Humaines

CAP du 10 décembre 2009

Madame

Depuis maintenant plus de 8 mois, la gestion de l'épidémie de grippe AH1N1 mobilise nos services avec une implication croissante et accélérée.

Dans un courrier en date du 19 août 2009, le SMISP avait déjà attiré votre attention sur les difficultés rencontrées par nos collègues des services déconcentrés, difficultés qui ont pris une ampleur inégalée.

Comme nous le craignons les dysfonctionnements observés dès l'été sont devenus majeurs et les acteurs de terrain n'ont pas été entendus. Ils se concentrent actuellement sur 2 points :

- L'insuffisance des effectifs consacrés à cette situation est devenue dramatique et la méconnaissance des principes de santé publique aboutit à l'absence de prise en compte de la nécessaire adéquation entre les moyens disponibles et les actions demandées.
- La pertinence des choix organisationnels est posée bien au-delà de notre ministère et les incohérences de pilotage mettent tous les agents concernés par cette gestion en difficulté.

Les Médecins Inspecteurs de Santé Publique sont, nous ne doutons pas que vous en soyez bien consciente, des éléments clefs de cette gestion et en particulier de l'organisation de la vaccination.

Sollicités de toute part par leur ministère comme par les préfetures, instrumentalisés par les décideurs, sommés de répondre en urgence aux demandes les plus hétéroclites, réquisitionnés à tout propos voire hors de propos, soumis à des directives qui heurtent leur éthique médicale et professionnelle, poussés à la culpabilisation permanente sur leur implication,

Les MISIP vous adressent solennellement en tant que Directrice des Ressources Humaines un appel à une prise de conscience de cette situation et à la mise en place de solutions dès à présent qui témoigne de votre intérêt et redonne à ces agents la confiance dans leur ministère.

D'autre part l'impossibilité actuelle de l'ensemble des MISP de consacrer la moindre parcelle de leur temps à un autre sujet que celui de l'épidémie doit amener vos services à ne pas développer des projets sur lesquels les nécessaires réflexions ne pourraient être menées avec le temps et la sérénité nécessaires.

Pour le Syndicat des Médecins Inspecteurs de Santé Publique,
Les délégués à la CAP,